

L'hypnose était reléguée sur les scènes de music-hall. Comme un divertissement, intrigant et vaguement inquiétant. La faute à qui ? A Freud, et à Lacan. Le premier, fasciné par son séjour auprès de Charcot, en 1889, allait pratiquer l'hypnose à son retour à Vienne. C'était pour mieux la rejeter plus tard. Le second, lui, avait lancé contre l'hypnose un véritable interdit. Une excommunication qui est pieusement respectée par les psychanalystes – à quelques dissidents près (dont Léon Chertok, récemment disparu) – maîtres longtemps tout-puissants de la psychiatrie française. Voilà pourquoi l'hypnose se cantonnait au music-hall.

« Se cantonnait », à l'imparfait. Car aujourd'hui, et depuis peu, elle renaît sur la scène médicale, elle perd de son halo sulfureux, elle apparaît comme un outil thérapeutique dont se servent psychiatres, cliniciens – spécialistes et généra-

listes – et chirurgiens-dentistes. Et beaucoup, y compris parmi les meilleurs, plaident pour un réexamen en vraie grandeur du mystère de l'hypnose. Car celle-ci reste une énigme. Un phénomène qui se dérobe à toute explication. Cet « état modifié de la conscience » n'est pas un sommeil, les tracés électroencéphalographiques ne révèlent rien qui diffère des fluctuations à l'état de veille. Le docteur Jean Godin, psychiatre, chef de file français de la « nouvelle hypnose », la décrit comme « un mode de fonctionnement psychologique dans lequel un sujet, grâce à l'intervention d'une autre personne, parvient à faire abstraction de la réalité environnante tout en restant en relation avec l'accompagnateur. Ce débranchement, qui suppose un certain "lâcher-prise", fait apparaître des possibilités d'action de l'esprit sur le corps ou de travail psychologique à un niveau inconscient ».

L'efficacité étrange que peut avoir

